

MAIRIE
DE
TAILLY



Département
de la Côte d'or

Canton de
Ladoix Serrigny

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JUIN 2018

PRESENTS :

Mr BECKER Paul, Maire
Mr JORLAND Henri, Mme JOUFFROY Guigone, Adjoints
Mr TAILLIART Romaric, Mr PATRIARCHE Joël, Mr SORDET Eric, Mme DUBUET Nathalie, Mr
BAUDINET Franck,

Absents excusés : Mme FLAJOLLET Elisabeth, Mme CAIRE Marie-Christine, Mr MARCHETTO Jocelyn,

Secrétaire de Séance : Mr TAILLIART Romaric

1°) APPROBATION DU COMPTE RENDU DU PRECEDENT CONSEIL MUNICIPAL

Le compte rendu du 31 mai 2018 est adopté.

2°) ENTRETIEN DU VERGER COMMUNAL

Monsieur le Maire a reçu une proposition de l'entreprise « Le verger Paysage » pour l'entretien du verger de sauvegarde. Coût pour l'année 546€ H.T. Cette opération comprend 2 traitements en hiver, 2 traitements en saison, 1 traitement à la chute des feuilles, taille et suivi annuel; Lors de certaines interventions du prestataire, la population pourra être invitée et recevoir des conseils et explications.

Le Conseil Municipal accepte le devis.

3°) PARTICIPATION CITOYENNE

La démarche de "participation citoyenne", en étroite collaboration avec la gendarmerie, consiste à sensibiliser les habitants d'une commune ou d'un quartier en les associant à la protection de leur environnement.

La gendarmerie incite vivement à adhérer au concept ; la mise en place nécessitera 3 réunions, 1 réunion gendarmerie Conseil Municipal, 1 réunion pour trouver des référents et 1 réunion pour signer le protocole. Le conseil donne son accord d'adhésion à la mise en place de ce projet.

4°) PRESENTATION DU PROJET SENTIER ROUTE DE BEAUNE ET AMENAGEMENT DE SECURISATION

Trois projets étroitement liés: Marquage horizontal de la chaussée, Réalisation d'un sentier piétonnier et Sécurisation du carrefour.

Pour une bonne réflexion, un comptage des véhicules sur la RD 18 a été effectué du 23 mai 2018 au 29 mai 2018.

	<u>Sens Bligny Tilly</u>	<u>Sens Tilly Bligny</u>
Nombre total de véhicules sur 1 semaine	15092	16026
Moyenne du nombre de véhicules par jour	2156	2289

85% des véhicules roulent à moins de 72 km/h, 50% des véhicules roulent à moins de 59 km/h et 15% des véhicules roulent à moins de 49 km/h.



Département
de la Côte d'or

Canton de
Ladoix Serrigny

Suite à la demande de subvention de la mairie de Tailly auprès du Conseil Départemental concernant le marquage horizontal, celui-ci a répondu « *vos travaux sont situés sur une route départementale et nécessitent l'avis de mes services dans la cadre de l'examen de votre dossier.* » :

" La section considérée ne se trouve pas dans une zone "agglomération" au sens du Code de la Route et ne saurait de ce fait réunir les conditions permettant le respect d'une limitation à 50 Km/h. En effet, nous sommes en présence d'un bâti implanté unilatéralement, très en retrait, diffus et masqué par la végétation. L'autre rive présente quant à elle une succession de champs et de bosquets.

Un avis favorable est donc émis sous réserve de mener une réflexion sur la passage de la zone à 70km/h."

Le Département nous demande de mettre notre étude en conformité, dans le cas contraire les travaux sur lesquels portent les réserves :

- *"ne seront pas inclus dans le calcul de la dépense éligible aux subventions*
- *ne pourront pas faire l'objet d'une permission de voirie."*

Une réunion a eu lieu de 5 juin dernier entre notre commission municipale des travaux et des techniciens et responsables de la sécurisation des réseaux routiers du Conseil Départemental; ces derniers, persuadés que les aménagements prévus permettront de faire respecter beaucoup plus efficacement la limitation de vitesse, ont présentés et expliqués la réglementation et leur expérience, ce qui a satisfait les membres de la commission quant au passage à une limitation à 70km/h .

La commune a chargé le Cabinet Artelia d'étudier le projet de sentier piétonnier; l'étude en cours de ce cabinet ainsi que les directives du Conseil Départemental ont été présentées au Conseil Municipal:

- Passage à 70km/h du tronçon "route de Beaune" , le quartier "route de Beaune" deviendrait un lieu-dit. Ce tronçon redeviendrait sous la responsabilité et à charge financière du conseil départemental (entretien, fauchage, marquage et signalisation verticale et horizontale..)
- Réalisation rive droite, sens Tailly-Bligny, du chemin piétonnier (1.60m de large) séparé de la chaussée par une bordure de trottoir et caniveaux
- Un tronçon, à hauteur du carrefour, serait mis en vitesse limitée à 50 km/h pour sécuriser un passage piéton et le carrefour qui serait équipé d'un "céder le passage" au sortir de Tailly.

Après cette présentation du projet, Monsieur Le Maire a demandé l'avis de chaque conseiller. Le projet de passage de 50km/h à 70km/h a suscité de vives interrogations ainsi que celui de passage en "lieu-dit" du tronçon route de Beaune.

Mr le Maire rappelle que nous nous devons d'agir absolument pour la sécurisation de cette portion de route départementale ainsi que celle du carrefour et qu'il fait totale confiance aux professionnels de la sécurisation routière auxquels on s'est adressés.

Aucune décision n'a été prise mais le maire a rappelé que si la commune souhaite engager ces aménagements en 2019, le dossier doit être transmis avant fin septembre 2018.

MAIRIE DE
TAILLY



Département
de la Côte d'or

Canton de
Ladoix Serrigny

5°) QUESTIONS DIVERSES

- Problème de circulation de véhicules (fréquentation croissante et vitesse) sur le chemin rural de prolongement de la rue des eaux et rue des eaux.
- La mairie a envoyé un courrier au propriétaire des paons demandant d'agir pour que cessent les nuisances.
- Une demande a été faite à l'entreprise Presta Conseil pour que leurs véhicules agricoles réduisent leur vitesse à l'intérieur du village (nombreuses plaintes de riverains pour nuisances sonores à des heures indues)
- Eventuel risque avec un arbre d'un riverain de la RD18
- assurer un meilleur entretien du cimetière
- Organisation de la mise en place d'une boîte à livres dans l'abribus
- Demander à un riverain de tailler une haie qui déborde sur le sentier rue du Champs Guillaume.

Le prochain Conseil Municipal prévu le jeudi 31 août 2018